



Echos du Conseil municipal du 23 septembre 2008

La nouveauté de ce Conseil, c'est que l'opposition a retrouvé la parole. M. BOTBOL, en particulier, est intervenu très souvent, quelquefois de façon agressive et quelquefois, aussi, en se contredisant lui-même, ou en prenant ses colistiers à contre-pied par son vote.

Bonne lecture !

Patrick COTREL,

*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal*

Vous pouvez retrouver ce

compte-rendu et les précédents sur mon BLOG : <http://www.patrickcotrel.com/>
et sur le site harmonicité : <http://www.sainteluce-harmonicite.fr>

Déclaration préalable :

Dans un premier temps, Bernard AUNETTE évoque le décès de M. Brasselet et invite le Conseil municipal à observer une minute de silence.

Bernard AUNETTE : (résumé) évoque les événements de l'été : les activités jeunesse qui ont concerné plus de 500 familles, l'incendie (volontaire) de la salle Renée Losq, la préparation de la rentrée scolaire (100 000 € d'investissements)...il rappelle les réussites des guinguettes, de la braderie...

Il souligne la nécessité d'être à l'écoute des habitants (mise en place de comités consultatifs et d'élus de proximité par quartier) et, évoquant les travaux d'urgence dans la salle le Bonniec, il insiste sur la nécessité d'entretenir le patrimoine communal. Face au contexte de crise et aux restrictions que l'Etat s'apprête à effectuer dans ses dotations vis-à-vis des communes, il est encore plus urgent d'affirmer nos objectifs qui sont le rétablissement de finances communales saines, d'instaurer une nouvelle gouvernance et un partenariat avec le monde associatif et avec Nantes Métropole, de développer l'accès à la culture du plus grand nombre, de développer les services en direction de l'enfance et de la jeunesse, de développer les solidarités, en mettant en œuvre les principes du Développement Durable et de la démocratie Participative

Dominique BOTBOL : (résumé) vous créez des postes municipaux, mais le service public se dégrade à Sainte-Luce : l'accueil laisse à désirer, il y a des incorrections verbales, les délais pour obtenir des papiers augmentent et sont parfois refusés le samedi, l'état des routes est déplorable.

Il y a eu beaucoup de polémiques il y a un an à propos du personnel, mais aujourd'hui, on ne s'y reconnaît plus.

Vous annoncez vouloir résoudre le problème des transports en commun, mais vous avez juste créé une navette inutilisée pour la supprimer après les élections. C'était de la propagande électorale. Combien cela a-t-il coûté ? Un tribunal pourrait réimputer cette somme sur vos comptes de campagne.

En ce qui concerne l'insécurité, on voit qu'elle augmente à Thouaré, ce qui fait que les gendarmes peuvent délaisser Sainte-Luce. A ce propos, est on sûrs que nous allons rester en zone gendarmerie. Car si ce n'est pas le cas, on ne voit pas pourquoi il faudrait construire de nouvelles maisons pour les gendarmes.

Un peu plus tard dans le débat, **Claude ROUSSELOT** répondra qu'il est en complet désaccord avec les affirmations de M. BOTBOL. Il y a eu au contraire une réflexion sur les conditions d'accueil du public à l'état civil. Un nouvel aménagement verra le jour début 2009 pour permettre une meilleure confidentialité. De plus, une responsable de ce service a été embauchée et elle a commencé à mettre de l'efficacité dans l'organisation.

Christophe CLERGEAU : (résumé) Nous avons à faire face à la folie des marchés financiers qui provoque une montée de la précarité et une baisse généralisée du pouvoir d'achat. De plus, à Sainte-Luce, nous devons réparer les erreurs du passé et préparer l'avenir. Nous sommes en train d'assainir les finances communales, nous préparons une refonte des tarifs municipaux et, malgré l'augmentation des prix de l'alimentation, les tarifs des restaurants scolaires restent inchangés.

Au moment où la guerre l'emporte en plusieurs points du monde, le 20^{ème} anniversaire avec herzo sera l'affirmation de la recherche de l'amitié entre les peuples.

Au niveau national, il y a trop de réformes imposées, trop de pouvoir personnel. Pour notre part, nous souhaitons développer le dialogue et les solidarités.

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité) : Dans quelques jours ce sera le premier anniversaire de notre arrivée à la majorité municipale. C'est l'occasion de faire un premier état des lieux.

Avant l'élection d'octobre, nous savions que la situation municipale n'était pas bonne : crise de confiance du personnel, problèmes financiers, etc. Mais depuis un an, nous avons découvert que cette situation est encore pire que ce que nous pensions.

- Nous savions que la commune était endettée et que les marges de main-d'œuvre financière sont réduites. Mais dans ce domaine, grâce à une politique claire, nous avons commencé à réduire la dette communale : elle n'est plus que de 8,8 millions d'euros, et nous pensons la réduire encore à l'occasion du prochain budget.
- Nous savions qu'il y avait une crise au sein du personnel, mais nous ne savions pas à quel point les services municipaux étaient désorganisés : pas de fiches de postes, pas de répartition claire des responsabilités, régime indemnitaire disparate, contrats de travail précaires pour une partie du personnel, etc. C'est donc une reconstruction générale de l'organisation des services municipaux que nous avons entamée avec détermination et persévérance.
- L'état du patrimoine communal nous a également réservé des mauvaises surprises. Au-delà des réalisations récentes de prestige (médiathèque, salle Tabarly), le reste du patrimoine est en mauvais état : La salle Renée Losq doit être détruite (nous le savions), les vestiaires des services techniques, des salles Marc Jaffret et Le Bonniec, du stade Philippe Porcher (etc), sont dans un état épouvantable ; des pierres commencent à tomber de la façade arrière du château du Chassay ; la salle le Bonniec est fermée pour cause de réfection urgente (les poteaux qui soutiennent l'édifice sont en train de pourrir); les toitures de la partie moderne de la Mairie ne sont plus étanches et il faut mettre des seaux pour récupérer l'eau de pluie infiltrée, sans compter les dégâts sur les murs et plafonds... Dans ce domaine, nous allons devoir mettre en œuvre des expertises techniques sur la qualité de l'isolation thermique, sur l'accessibilité aux Handicapés et la qualité des sanitaires des bâtiments communaux, afin de déterminer une programmation pluriannuelle des investissements dans les bâtiments communaux.
- Pour l'informatique, il y avait un sous développement, en particulier en direction des Elus. Nous sommes en train d'organiser le partage de fichiers, une

messagerie et de réorganiser le site Internet de la commune.

- Nous avons pu constater que les espaces réservés aux adjoints et élus municipaux étaient réduits et mal équipés. Visiblement, on n'attendait pas beaucoup de travail de la part des adjoints et des élus. Nous allons réorganiser les espaces de travail pour les adjoints, les subdélégués et les élus. Nous allons instaurer un agenda partagé du maire et des adjoints, couplé avec la messagerie.

Malgré ce handicap supplémentaire, le redressement des affaires communales est en cours : la dette de la commune est fortement réduite, la vie culturelle reprend des couleurs, nous allons refonder la démarche de l'agenda 21, l'action sociale s'enrichit de groupes participatifs et nous préparons activement l'avenir pour les enfants, les déplacements et le cadre de vie de tous. Un « nouvel esprit de ville » commence à se faire sentir.

Quelques mots sur l'intervention de M. Botbol. Si on comprend bien, Il n'aurait rien fallu faire, rien expérimenter entre octobre et mars derniers, sous prétexte qu'on était en période de campagne électorale. L'immobilisme n'est pas notre conception de la politique, contrairement à l'ancienne majorité à laquelle M. Botbol a participé pendant 6 ans. Nous sommes élus pour essayer d'apporter des solutions aux problèmes de nos concitoyens, pas pour ne rien faire, comme M. Botbol semble le souhaiter.

Bernard AUNETTE : précise qu'il y a maintenant 2 personnes à l'accueil, que nous avons instauré un suivi des travaux d'entretien avec Nantes Métropole, que la navette n'avait rien à voir avec la campagne électorale et qu'il était très attaché au maintien de la gendarmerie à sainte-Luce, pour laquelle nous acceptons de construire 5 logements supplémentaires (au lieu de 4).

Roselyne DURAND : précise qu'il faut se méfier du terme de délinquance : avec mon collègue **Marc DAVID**, nous travaillons à améliorer la sécurité en développant l'éducation et la prévention.

1 – 1 à 1 – 3 règlement intérieur et formation des commissions municipales :

Le règlement intérieur, négocié avec toutes les composantes du Conseil municipal, est adopté à l'unanimité.

5 commissions sont créées : gestion de la ville (finances, personnel et affaires générales), aménagement de la

ville (urbanisme, environnement, déplacements,...), vivre ensemble (développement durable et Démocratie Participative), animation de la ville (enfance, jeunesse, sports, culture) et solidarités (affaires sociales, seniors, handicapés, ...). Voir composition en pièce jointe.

2 – 1 Restauration scolaire :

Christophe CLERGEAU : informe que la mise en place des réformes nationales (soutien et service minimum) ne pourra pas être effective avant novembre : il n'y a pas d'indications pour cette mise en place. A une intervention de **M. BOTBOL** soulignant les difficultés des parents en cas de grève, Christophe répond que l'an passé, les enfants n'ont pas pu être accueillis une seule journée. Lors des grèves du printemps, les

enseignants grévistes avaient eux-mêmes organisé cet accueil.

Le marché de la restauration scolaire est prolongé pour 10 mois, le temps de prendre une décision sur l'avenir de l'organisation de la restauration scolaire sur l'ensemble de la commune. Les questions qui sont posées sont les suivantes : Faut-il construire une nouvelle cuisine scolaire à la future école de la Minais, ou bien construire une cuisine centrale pour toutes les écoles (sachant que 2 des 3 cuisines existantes

nécessiteraient des rénovations lourdes) ? faut-il municipaliser la gestion des ou de la cuisine scolaire, de

façon à mieux maîtriser les achats en produits locaux et de qualité (bio, par exemple) ?

3 – 1 mise à disposition d'un véhicule municipal pour les associations de retraités :

Roselyne DURAND : *Un projet simple, concret, qui illustre bien la méthode participative utilisée par notre municipalité.*

Avant de vous proposer le texte de cette délibération, je tiens à rappeler la genèse de ce projet qui est une illustration concrète des méthodes que notre municipalité met en place.

Comme chacun le sait, notre municipalité a parmi ses objectifs de lutter contre l'isolement des Lucéens et des Lucéennes.

L'an dernier, je rencontre des adhérents d'une association de retraités, qui me signale les difficultés rencontrées par certaines personnes isolées de se rendre aux activités associatives proposées.

Un constat: la ville est propriétaire d'un minibus et d'autres véhicules légers, qui ne sont pas toujours utilisés.

Nous décidons très vite, de mettre en place un groupe de travail sur le sujet, composé d'élus et de techniciens. Nous rencontrons des municipalités ayant mis en place un service de transport de proximité.

Nous réunissons les associations UNRPA, Club amitiés

loisirs et AVF qui se rencontrent pour la première fois pour travailler ensemble sur un projet d'intérêt commun. Nous recueillons les besoins, les attentes, les propositions ... nous expliquons les limites que nous devons mettre en place afin de bien dimensionner le projet.

Et aujourd'hui, moins d'un an après notre première prise de contact, ce projet verra le jour, si vous voulez bien le valider.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'un projet de grande envergure, visible, mais à travers ce projet, comme à travers la commission handicap, ou le conseil d'administration du CCAS, nous mettons en œuvre une méthode d'apprentissage de la démocratie participative ... et cela marche.

Dans un moyen terme, cette méthode débouchera sur des projets plus structurants tels qu'un habitat social adapté pour seniors et personnes en situation de handicap, la mise en place de micro crédit social et/ou bien une épicerie sociale et/ou des jardins partagés ... en ce qui concerne le secteur des solidarités.

4 – 1 Tarif des spectacles :

Pierre GRALEPOIS : *présente les nouveaux tarifs des spectacles : ils sont en baisse et en nombre moins importants. Ces tarifs ont été approuvés par TOUS les Conseillers, sauf UN (M.BOTBOL), sans explications...*

4 – 2 Convention avec l'AML :

Pierre GRALEPOIS : *évoque les difficultés de l'AML dus, pour une bonne part, par l'acceptation d'un nombre d'élèves trop important (le nombre optimal se situe entre 370 et 390). La crise est maintenant passée et*

l'AML repart sur des bases correctes. Nous proposons une convention pour 3 ans, mais il y aura une suivi attentif de la municipalité (qui faisait défaut auparavant)

4 – 3 et 4 – 4 Pass culture sport et convention avec STAFF :

Pierre GRALEPOIS : *présente le renouvellement de la convention avec le Conseil régional pour le 'Pass culture sport', ainsi que la convention avec le centre de formation de techniciens du spectacle STAFF qui offre la possibilité à leurs stagiaires de venir effectuer des stages à Ligéria.*

Patrick COTREL : STAFF est un centre de formation basé à Carquefou. Il forme des techniciens du spectacle (son ou lumière) et il a une très bonne renommée. Cette formation fait partie du Programme Régional des Formations Qualifiantes pour 18 places. La subvention du Conseil régional se monte à 10227€ par place. Cette formation est du niveau bac.

4 – 5 Ouverture de la médiathèque-Ludothèque :

Pierre GRALEPOIS : *informe de la réorganisation des services de la médiathèque-ludothèque. Suite à cela, le temps d'ouverture de la médiathèque au public sera*

élargi, ainsi que pour les scolaires. Pour la ludothèque, le temps d'ouverture annuel sera augmenté de 186 heures.

7 – 1 et 7 -2 Elus de proximité et nouveau site internet de la ville :

Anne MORINIÈRE : *informe que 11 Elu(e)s de la majorité (non adjoints ou subdélégués) vont être désignés par le Maire pour être « élu de proximité » sur chacun des 11 bureaux de vote. Début du dispositif en janvier 2009. D'autre part, le site internet de la commune va être rénové avant la fin de l'année.*

8 – 1 Emplois tremplins pour des clubs sportifs :

Cyrille AUDRAIN : souhaite l'accord du Conseil municipal pour soutenir la création de 3 Emplois Tremplins pour les clubs sportifs du Tennis de table, du Hand ball et du Basket

Patrick COTREL : J'ai proposé au Conseil régional en 2005 la création de cette mesure de l'Emploi Tremplin pour le territoire. Ils comportent une aide dégressive de la Région pendant 5 ans, mais aussi l'engagement d'une autre collectivité locale à hauteur de 20% du SMIC. Ainsi, nous avons la preuve que l'activité visée correspond bien à un projet de territoire et que la collectivité locale est prête à participer financièrement à la pérennisation de cet emploi au-delà des 5 ans.

L'aide de la Région consiste également à participer à la formation du titulaire de l'Emploi Tremplin et à faire conseiller l'association par le Dispositif Local d'Accompagnement pour parvenir à cette consolidation de l'activité. On se donne ainsi toutes les chances d'une véritable création d'activité et d'emploi durable. Dans le cas des deux clubs sportifs lucéens, on aura 5 ans et les conseils nécessaires pour, par exemple, mobiliser des sponsors en plus de l'aide de la municipalité pour consolider les emplois. Ce sont aujourd'hui plus de 600 Emplois tremplins qui ont été créés dans la région, et nous pensons parvenir à 1000 créations d'ici la fin du mandat, dans 18 mois.

9 – 1 Petite enfance :

Marie Lise ROINE-LACHAISE : informe des nouveautés dans les services petite enfance : l'amplitude de l'accueil périscolaire est augmenté de 15 minutes, de nouvelles activités sont en préparation (activité musicale, ...). Concernant les ados, des places de séjour supplémentaires sont en préparation, ainsi

que des soirées à thème au Patio. Le réseau baby seating a démarré et une structure multi accueil – micro crèche est en préparation pour la Minais. Un co financement de la CAF va venir accompagner ces nouveautés dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse (participation de 200 000€ sur 4 ans).

11 – 1 Ressources humaines :

Claude ROUSSELOT : Avant de lire cette délibération, je souhaitais montrer qu'elle est l'aboutissement d'un travail que nous avons mené avec les représentants du personnel sur l'organisation du travail et le statut du personnel des écoles et du personnel de ménage.

Nous nous étions engagés à lutter contre les emplois précaires. Nous avons pu constater que du personnel titulaire avait des contrats sur des bases allant de 12h à 26 h alors qu'ils effectuaient 35 heures en moyenne par semaine. Nous avons donc proposé à ce personnel des titularisations à 100% ou 80%. Après concertation avec le personnel concerné nous avons décidé de titulariser sur ces nouvelles bases, 10 personnes. Ces agents seront affiliés à la caisse nationale des agents des collectivités locales et leurs congés seront de 6 semaines comme l'ensemble des agents de la ville. Nous avons également profité de cette réflexion pour revoir l'organisation du travail de ces agents. Cela se traduit par quelques mesures :

- Embauche moins matinale 7 heures au lieu de 6 heures
- Pour les titulaires, répartition, lorsque cela est possible, entre équipe du matin et équipe du soir
- Pour des problèmes de sécurité présence de deux personnes au moins sur les sites des écoles.
- Affectation d'une personne à temps plein à la médiathèque
- Pour les ATSEM: répartition des heures du samedi matin sur le midi (animation, accueil, restauration) et le mercredi matin.
- Utilisation des compétences des agents (Bafa)
- Nettoyage des toilettes des écoles maternelles et primaires après le repas de midi
- Animation le midi avec une personne référente
- Surveillance renforcée des passages piétons

Dans la délibération que je vais vous lire vous retrouverez les créations de postes liés à ces mesures qui sont en fait des transferts de postes.

12 – 4 Travaux salle le Bonniec :

Pascal ISIDORE : présente une délibération concernant la salle Marcel Le Bonniec : les pieds des poteaux en lamellé collé qui supportent l'édifice sont fortement dégradés. La salle a donc été fermée au

public. Les travaux d'expertise et de remise en état s'élèvent à près de 100 000€. Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général.

17 – 1 et 17 – 2 Relations internationales :

Marie-Paule LIZE : présente une délibération concernant le voyage à Herzogenaurach d'une délégation lucéenne (approuvée à l'unanimité). Elle informe des contacts en cours avec la ville de SO-AVA (Bénin) dont le Maire (M. A TODJE) est déjà venu à Sainte-Luce. Un pacte d'amitié est en préparation.